

Questions orales

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, mon collègue fait allusion à l'énorme problème qui se pose pour plus de 60 usines de la région de l'Atlantique, y compris le Québec, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. Des avoirs de plus de 500 millions de dollars, des milliers de travailleurs et 60 usines sont en cause et, comme le député le sait, les industries dans les diverses provinces relèvent des gouvernements provinciaux.

• (1450)

Étant donné qu'il s'agit là d'une industrie clé, le gouvernement fédéral a décidé de tout faire pour la protéger contre des faillites majeures. Nous négocions actuellement intensivement avec tous nos partenaires. Il y a deux jours, par exemple, nous avons eu le plaisir de recevoir le premier ministre Peckford ici à Ottawa. La réunion a été présidée par mon collègue, le ministre d'État chargé du Développement économique, et le ministre qui représentait la province de Terre-Neuve. J'espère que nos efforts des derniers mois se traduiront très bientôt par la réouverture du plus grand nombre possible d'usines. Je ne peux pas promettre au député que toutes les usines vont rouvrir leurs portes. J'essaie de trouver la formule idéale . . .

Mme le Président: A l'ordre.

LES CRÉDITS FÉDÉRAUX PROMIS

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Hier soir, Radio-Canada nous apprenait que le gouvernement fédéral avait déjà décidé d'injecter 100 millions de dollars dans sa politique de réorganisation dont j'ai parlé tout à l'heure. Le ministre pourrait-il confirmer cette nouvelle? Pourrait-il nous dire au moins quand on fera une annonce officielle? En ce qui concerne cette réorganisation, pourrait-il nous assurer également que la Georgetown Seafood, dans l'Île-du-Prince-Édouard, pourra poursuivre ses activités comme une entreprise à part entière, disons dans le contexte d'une politique globale, et qu'elle ne deviendra pas l'arrière-court de quelque grande entreprise qui va l'étouffer en l'empêchant de devenir une compagnie rentable et prospère?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, je sais bien à quoi pense le député, mais il ne voudrait certes pas que je lui dise à combien s'élèvera l'aide du gouvernement fédéral car cette question est au cœur même des négociations qui ont lieu actuellement avec les créanciers. Le député s'attend sûrement à ce que les provinces assument leur part de cette aide. Les banques et les institutions financières devront, elles aussi, avancer des crédits. Il ne faut pas oublier que nous représentons tous les contribuables canadiens. Nous sommes prêts à assumer nos responsabilités, mais il serait maladroite de ma part de dévoiler nos batteries au début des négociations. Quant à l'usine en question, ce n'est pas ainsi que nous envisageons son avenir pour l'instant. Nous tâchons d'insuffler une nouvelle vie à des compagnies qui sont, à toutes fins utiles, en faillite et plus tard nous nous occuperons des différentes usines chacune en particulier.

[Français]

LES PÊCHES

LES CONFLITS AVEC LE QUÉBEC—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans et elle concerne les pêcheurs des Îles-de-la-Madeleine. Il existe une querelle entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. Le gouvernement fédéral a le contrôle des permis de pêche et le gouvernement provincial exerce celui des compagnies de pêche. Est-ce que le ministre est prêt à résoudre ces problèmes avec le gouvernement provincial afin que les pêcheurs puissent continuer de faire leur travail?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, je remercie l'honorable député de sa question. Ce dernier serait sans doute intéressé de savoir que les représentants de Pêcheurs-Unis, dont Madeliépêche est l'une des filiales, sont venus voir le gouvernement canadien pour demander son aide. Aujourd'hui je suis heureux de dire que la plupart des usines de Pêcheurs-Unis sont rouvertes grâce à la seule contribution financière du gouvernement canadien. Nous avons déjà versé plus d'un million de dollars en deux semaines. Les premières factures qu'on a payées pour rouvrir ces usines sont les comptes du gouvernement du Québec, mais nous sommes prêts à aller jusqu'à cette limite. La seule usine qui n'a pas ouvert ses portes, c'est la seule usine des Pêcheurs-Unis dont le gouvernement du Québec voudrait avoir les permis. Si c'est une question d'argent, nous sommes prêts à aider, si c'est une question d'administrateurs, nous sommes aussi prêts à aider, mais si c'est une question de permis, c'est une façon, à mon avis, inacceptable pour avoir accès aux ressources.

L'URGENCE DE RÉGLER LES PROBLÈMES

M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James): Madame le Président, c'est une question de coopération fédérale-provinciale et je veux savoir si le ministre est conscient du fait que les bureaux fédéraux aux Îles-de-la-Madeleine sont occupés à cause de cette querelle fédérale-provinciale, et il est vraiment très urgent de résoudre ces problèmes pour tout faire afin de permettre aux pêcheurs de gagner leur vie.

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, je dois dire à l'honorable député qu'avant que le gouvernement du Québec saisisse les bateaux, il m'a demandé si on pouvait lui transférer les permis. J'ai répondu par la négative. Depuis ce temps-là, il a saisi les bateaux, et aujourd'hui ce n'est pas comme l'honorable député le dit, une question de relation fédérale-provinciale, c'est une question de chantage et pis encore. Je comprends fort bien que pour les gens des Îles, leurs responsabilités se limitent à leur usine. Mais je dis à l'honorable député: Si je permets à un créancier, fût-il le gouvernement d'une des provinces, de saisir, il y a 60 autres usines où les créanciers peuvent aussi passer à l'action et saisir pour se protéger. Et à ce moment-là, on constate des faillites en cascades dans toutes les Maritimes, et ma responsabilité, c'est de penser au bien de l'ensemble.